



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 28 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 19 mars 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68
Nombre de procurations : 17

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur David HAEGY
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Catherine VICTOR
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Céline RENAUD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Céline TONOT	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Adrien GUENE
Madame Brigitte POPARD	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CABBILLARD
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Olivier MULLER	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Patrice CHATEAU	

Membres absents :

Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
	Madame Nadjoud BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Laurent GOBET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
	Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur Georges MEZUI
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Monsieur Gérard HERRMANN pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Madame Catherine GOZZI pouvoir à Madame Isabelle PASTEUR
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
Arrivée à Dijon du Tour de France 2024

Le Tour de France 2024 fera étape à Dijon le 4 juillet prochain.

La venue de cet évènement planétaire, course cycliste la plus regardée au monde, est un moment historique pour la métropole puisque « le Tour » n'était plus passé à Dijon depuis 1997.

Le Tour de France résonne également avec notre quotidien par la place que nous faisons désormais aux vélos dans nos villes, lui dont l'expansion est un outil au service des problématiques de santé publique et dont le développement est au cœur des enjeux climatiques dans le cadre de la transition des mobilités quotidiennes.

La métropole ne s'y est pas trompée en promouvant depuis de nombreuses années avec ambition la pratique du vélo et en aménageant le territoire en fonction.

La collaboration avec les équipes du Tour de France a été l'occasion de formaliser cet engagement fort de la métropole par le dépôt d'un dossier de candidature au « label ville à vélo du Tour de France ».

Enfin, le Tour de France a cette capacité à faire rayonner les villes étapes et leur périphérie. Véritable coup de projecteur sur notre territoire, le Tour apportera une visibilité à nos villes, à nos sites touristiques, à nos équipements, et en fera profiter tout le tissu économique local directement ou par ruissellement.

L'impact est ainsi principalement touristique, qui plus est avec les deux autres étapes côte-d'oriennes, le contre la montre allant de Nuits-saint-Georges à Gevrey-Chambertin et le départ de Semur-en-Auxois, qui permettront une présence touristique sur plusieurs jours, l'ensemble des hôtels de la métropole affichant déjà complet à ces dates.

La société organisatrice du Tour de France, Amaury Sport Organisation (A.S.O.) réalise un travail en parfaite collaboration avec les services métropolitains pour garantir la réussite de cet évènement. Vous trouverez annexé au présent rapport le contrat proposé par A.S.O. qui prévoit notamment la participation financière de la métropole à hauteur de 130 000€ HT (somme prévue au budget 2024).

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet de contrat annexé au rapport et d'autoriser Monsieur le Président à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte à intervenir pour son application ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter des subventions et de signer tout acte à intervenir dans ce cadre ;

SCRUTIN POUR : 85 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 17 PROCURATION(S)

